

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Andrée-Anne Leclerc](#)

<https://www.cadre21.org/membres/52b5f369afdae115a9f039b6>

Date d'obtention : 2021-12-03 14:50:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement croire la personne qui nous informe d'une situation. Déclencher le protocole SEXTO, si c'est le cas.

Rencontrer l'auteur du signalement et ensuite la victime. Ensuite, nous devons évaluer l'incident, sans jugement puis, on remplit la grille d'évaluation afin d'évaluer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Par la suite, on vérifie les informations reçues, comme par exemple, rencontrer d'autres élèves qui sont au courant de la situation. Suite aux informations recueillies, si on estime que l'intention est malveillante on contacte le service de police. On rencontre ensuite l'instigateur, les interventions seront différentes si le geste est malveillant ou impulsif.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- L'intervenant doit être à l'écoute et rassurant.
- Ne jamais voir et se procurer les photos.
- Toujours vérifier les informations reçues.
- Agir dans le respect et l'intégrité de l'élève.
- Ne pas être le mandataire du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer l'instigateur et lui confisquer son cellulaire. Les jeunes tiennent beaucoup à leur cellulaire, ils ne voudront pas le remettre facilement. Je pense que si je dois appliquer le protocole SEXTO et confisquer un ou des cellulaires, je ferai la rencontre avec une direction afin qu'elle m'appuie dans la démarche. L'implication des parents ainsi que de la policière-éducateur dans mon école devront peut-être être sollicités.